

## RAPPORTS À LA CHAMBRE

MARDI 22 mars 1955.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques  
a l'honneur de présenter son

### PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages qu'il pourra juger utiles, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.
2. Que son quorum soit réduit de 20 à 12 membres et que l'application de l'article 63 (1) b) du Règlement soit suspendue à cet égard.
3. Que permission lui soit accordée de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
H. B. McCULLOCH.

MERCREDI 23 mars 1955.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques  
a l'honneur de présenter son

### TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité a étudié le bill suivant et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill 187 intitulé: Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
H. B. McCULLOCH.

(NOTE: *Le deuxième rapport se rapportait à des bills d'intérêt privé dont on n'a pas fait le compte rendu sténographique.*)